

pris de marcher sur ses traces. Ils veulent, par leurs écrits et leurs actions, assurer un heureux avenir à notre chère patrie, et la la rendre forte et grande en la plaçant sous l'égide protectrice de la religion du Christ. Ils travaillent au triomphe des principes solides et pleins de fruits contenus dans les *Evangiles*.

M. le juge Routhier est, à mon avis, l'un des plus remarquables des écrivains canadiens. Foncièrement chrétien et catholique, ses écrits sont tous conçus au point de vue religieux, philosophique et moral ; orateur et écrivain, sous ce rapport la Providence l'a bien doué, et son éloge n'est plus à faire. Il a de plus le précieux avantage d'être un bon critique littéraire : la publication des *Grands Drames* et des *Causeries du Dimanche* l'élève pour ainsi dire au premier rang parmi les hommes de lettres du pays.

Il est ennemi du clinquant et du faste ; sa phrase est sobre, vive, châtiée et pleine de sens ; après avoir choisi son sujet, il l'étudie, le scrute, le tourne et l'examine encore, toujours au point de vue philosophique, moral et religieux ; il aborde, sans arrogance comme sans crainte, toutes les questions vitales qui intéressent